

**Proposition d'attribution de subventions de la ville de DIJON
Au titre du contrat de ville – Programmation 2023**

Quartier concerné	PILIER	Enjeux	Actions	Porteurs de projet	Service instructeur	Montant global Du projet 2023	Subvention Contrat de ville 2023	Subvention Contrat de ville 2023
Fontaine d'Ouche et Grésilles	CADRE DE VIE DES HABITANTS	Lutter contre le sentiment d'insécurité	Accueil, écoute, information et prise en charge juridique, sociale et psychologique victimes infractions pénales	FRANCE VICTIMES 21	CCAS Intervention sociale	257 450 €	20 000 €	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités de versement figurant en bas du présent tableau.
Fontaine d'Ouche		Garantir la tranquillité publique pour mieux vivre ensemble	Attractions 2023	Cirq'onflex	Culture	50 040 €	8 000 €	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à la convention relative au financement d'une association dès que celle-ci sera devenue exécutoire.
Grésilles			Projet de développement culturel durable – quartier des Grésilles	Zutique	Culture	50 827 €	9 500 €	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à la convention relative au financement d'une association dès que celle-ci sera devenue exécutoire.
Fontaine d'Ouche et Grésilles	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION	Favoriser l'accès et le retour à l'emploi	VIA plateforme d'accueil, positionnement, orientation	CESAM	Proximité citoyenneté	57 824 €	5 000 €	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens CONV_DM2023_013_20230216.
Fontaine d'Ouche et Grésilles			Ateliers socio-linguistiques à destination de personnes ne maîtrisant pas la langue française dans les quartiers Politique de la ville	CESAM		147 620 €	60 170 €	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens CONV_DM2023_013_20230216.
Fontaine d'Ouche et Grésilles			Hors les murs – adulte relais	MISSION LOCALE		36 768 €	9 384 €	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à la convention relative au financement d'une association dès que celle-ci sera devenue exécutoire.
Fontaine d'Ouche et Grésilles			Chantiers éducatifs permanents - learning by doing	ACODEGE		137 931 €	15 000 €	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à la convention relative au financement d'une association dès que celle-ci sera devenue exécutoire.
Grésilles		Favoriser le développement économique dans les quartiers	la Coursive, tiers-lieu culturel des Grésilles, contribuer au Mieux être, à l'activité économique et à l'attractivité du Quartier des Grésilles	La Coursive Boutaric		66 529 €	9 000 €	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à la convention relative au financement d'une association dès que celle-ci sera devenue exécutoire.
SOUS TOTAL						804 989 €	136 054 €	
Fontaine d'Ouche et Grésilles	COHESION SOCIALE	Renforcer le lien social avec un repositionnement de l'offre de service des structure de proximité	Modes de vie-créations d'artistes et d'habitants	ART PUBLIC	Culture	58 400 €	4 500 €	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités de versement figurant en bas du présent tableau.
Grésilles			Danse, dansons, dansez... aux Grésilles	ART DANSE BOURGOGNE/DAN CING	Culture	49 053 €	11 000 €	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à la convention relative au financement d'une association dès que celle-ci sera devenue exécutoire.
Fontaine d'Ouche			Actions hors les murs : ateliers de rue, action culturelle et séjours éducatifs	Maison phare	Proximité citoyenneté	118 700 €	10 000 €	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à l'avenant n° 5 à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens n° 21-010 du 14 janvier 2021 dès que celui-ci sera devenu exécutoire.
Fontaine d'Ouche			« Au café/resto » lieu d'accueil et d'initiatives	Maison phare	Proximité citoyenneté	69 500 €	10 000 €	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à l'avenant n° 5 à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens n° 21-010 du 14 janvier 2021 dès que celui-ci sera devenu exécutoire.
Fontaine d'Ouche			Conseil citoyen	Maison phare	Proximité citoyenneté	8 500 €	6 000 €	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à l'avenant n° 5 à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens n° 21-010 du 14 janvier 2021 dès que celui-ci sera devenu exécutoire.
Fontaine d'Ouche			Chantiers éducatifs	Maison phare	Proximité citoyenneté	16 500 €	4 000 €	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à l'avenant n° 5 à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens n° 21-010 du 14 janvier 2021 dès que celui-ci sera devenu exécutoire.
Fontaine d'Ouche			De l'atelier de rue à la colo de printemps	Maison phare	Proximité citoyenneté	17 940 €	5 900 €	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à l'avenant n° 5 à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens n° 21-010 du 14 janvier 2021 dès que celui-ci sera devenu exécutoire.
Fontaine d'Ouche			La biodiversité du quartier de la fontaine d'Ouche	Ligue de Protection des oiseaux	Proximité citoyenneté	6 461 €	3 500 €	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités de versement figurant en bas du présent tableau.
Grésilles			Apprentissage du français et de l'arabe	MJC Grésilles	Proximité citoyenneté	8 520 €	3 000 €	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à l'avenant n° 3 à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens n° 22-233 du 3 mai 2022.
Grésilles			Animation du conseil citoyens des Grésilles 2022	MJC Grésilles	Proximité citoyenneté	10 050 €	5 000 €	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à l'avenant n° 3 à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens n° 22-233 du 3 mai 2022.
Grésilles			Agir pour grandir	MJC Grésilles	Proximité citoyenneté	36 250 €	7 500 €	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à l'avenant n° 3 à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens n° 22-233 du 3 mai 2022.
Grésilles			Aller vers : une intervention d'éducation populaire pour tous et par tous	MJC Grésilles	Proximité citoyenneté	35 700 €	5 000 €	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à l'avenant n° 3 à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens n° 22-233 du 3 mai 2022.
Grésilles			Orchestre des quartiers – 2022	Orchestre Dijon Bourgogne	Culture	43 875 €	4 000 €	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à la convention relative au financement d'une association dès que celle-ci sera devenue exécutoire.
Grésilles			Projet d'accueil pour tous : jeunes, familles et sans domicile fixe dans le quartier des Grésilles	AIME-RAUDE	Proximité citoyenneté	60 412 €	24 000 €	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à la convention relative au financement d'une association dès que celle-ci sera devenue exécutoire.
Fontaine d'Ouche et Grésilles			Promouvoir les modes de vie favorable à la santé	Prévention, éducation et accompagnement en matière de promotion de la santé	Centre de soins Infirmiers	Santé	48 200 €	4 500 €
Grésilles		Parcours de santé , de prévention et d'accompagnement des troubles de surpoids chez l'enfant		Centre de soins Infirmiers	Santé	11 500 €	4 500 €	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités de versement figurant en bas du présent tableau.
SOUS TOTAL						599 561 €	112 400 €	
TOTAL							248 454 €	

Cette aide financière sera mandatée selon l'échéancier suivant :

- 80 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,

- le solde, qui s'élèvera au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'association à l'issue de sa réalisation.

En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention sera soit diminué à hauteur de la totalité de cet excédent, soit versé en partie à l'association, soit versé en totalité à l'association.